

Règlement provisoire de manoeuvre de l'Artillerie lourde

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement provisoire de manoeuvre de l'Artillerie lourde : dispositions spéciales aux batteries armées de canons de 155 G.P.F., approuvées par le ministre le 25 août 1917 / Ministère de l'Armement et des fabrications de Guerre

Autre(s) responsabilité(s) : France, Ministère de l'armement et des fabrications de guerre - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Neustadt : Imp. nationale, 1917

Description matérielle : 1 vol. (124 p.) : planches ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Batteries (artillerie) -- Règlements